

#### Dates des compétitions :

- Samedi 02 septembre 2023 : 2 départs
- Dimanche 03 septembre 2023 : 1 départ

#### Prix des inscriptions :

- 5€ par départ
- 13€ par repas pour le midi
- ½ pension possible pour le samedi soir : 45€

#### Arbitrage :

L'inspection du matériel se fera lors de l'échauffement

Inscription : [n.villemur@ffta.fr](mailto:n.villemur@ffta.fr) ; [cgie84@wanadoo.fr](mailto:cgie84@wanadoo.fr)

Ecrire aux 2 adresses systématiquement

Date limite des inscriptions et réservations : 27 août 2023

Récompenses : cette compétition ayant pour objectif de donner de l'expérience compétitive en toute simplicité en ce début de saison, il n'y aura pas de remise des prix, ni de récompense.

N.B : règlement uniquement par chèque à l'ordre du Comité Régional Tir à l'Arc PACA (les espèces ne seront pas acceptées)

**Lieu :** C.R.E.P.S PACA site de Boulouris – 346, boulevard des Mimosas – 83700 SAINT RAPHAEL

DMS : N 43° 25' 04" – E 06° 48' 46" ; DD : Lat 43,417778 – Lon 06,812778

<https://maps.google.fr/maps?q=creps+boulouris&hl=fr&ll=43.419201,6.812854&spn=0.014775,0.032573>

#### Programme des compétitions : RYTHME en A/B/C

Samedi 02 septembre 2023	Dimanche 03 septembre 2023
<ul style="list-style-type: none"> <li>- 09h00 : ouverture du greffe</li> <li>- 09h30 : échauffement (20') et vérification matériel</li> <li>- 09h50 : début des tirs</li> <li>- 14h00 ouverture du greffe</li> <li>- 14h15 : échauffement (20') et vérification matériel</li> <li>- 14h35 : début des tirs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 09h00 : ouverture du greffe</li> <li>- 09h30 : échauffement (20') et vérification matériel</li> <li>- 09h50 : début des tirs</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b><u>NOMBRE de places limité (20 par départ)</u></b></p>

#### Inscriptions : cocher la/les case(s) correspondante(s)

- Compétitions seules
- départ 1 ;  départ 2 ;  départ 3
- repas midi :  samedi ;  dimanche
- Demi-pension pour le samedi soir

Club :	
--------	--

Nom	Prénom	N° licence	Cat.	inscription	repas	mail

#### Informations :

Le nombre de place étant limité (terrain, catégories...) nous serons peut-être contraints de refuser quelques places. La compétition est ouverte à l'ensemble des catégories et armes selon la capacité d'accueil. Une priorité sera donnée aux archers du P.P.R (catégories benjamins, minimes, cadets, poussin). Selon la disponibilité les archers seront prévenus par e-mail avant chaque compétition.

Les blasons utilisés seront ceux du règlement officiel de la discipline T.A.E aux distances internationales, en CL : B-M (80cm) ; C-J-S (122cm) et en CO : (80 cm) ; une tenue de sport est obligatoire et la tenue de club est fortement encouragée

**Repas** : le C.R.E.P.S est un établissement public, il est impossible d'y pique-niquer et il n'y aura pas de buvette. Les archers et accompagnateurs peuvent prendre leur repas au restaurant du CREPS (à réserver lors de l'inscription).